



14ème législature

Question N° : 51785	De M. Jacques Bompard (Non inscrit - Vaucluse)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires étrangères		Ministère attributaire > Affaires étrangères
Rubrique > politique extérieure	Tête d'analyse > Nigeria	Analyse > chrétiens. liberté de culte.
Question publiée au JO le : 11/03/2014 Réponse publiée au JO le : 01/04/2014 page : 2948		

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le récent massacre des chrétiens dans le village d'Izghe dans l'État de Borno au Nigéria. Plus d'une centaine de personnes auraient été assassinées par des combattants islamistes dans l'indifférence médiatique habituelle quand les cibles sont chrétiennes. Ces rebelles bien armés semblent malheureusement agir en toute liberté. La persécution des chrétiens est d'autant plus insupportable qu'elle se produit dans la quasi indifférence internationale. Il lui demande s'il compte s'engager en faveur de la défense des chrétiens persécutés et garantir efficacement la protection de la liberté religieuse.

Texte de la réponse

La France condamne avec la plus grande fermeté le terrorisme partout dans le monde. Le déplacement du Président de la République au Nigéria le 27 février dernier a été l'occasion de réaffirmer la solidarité et le soutien de la France aux autorités et au peuple nigériens dans leur lutte contre Boko Haram. La lutte contre les différents groupes terroristes est une nécessité absolue pour la stabilité du continent africain. Les attaques terroristes de Boko Haram continuent de déstabiliser le nord-est du Nigéria, notamment dans les Etats de Borno, Yobé et Adamawa où l'état d'urgence a été décrété par le président du Nigéria en mai 2013. Deux attaques récentes ont endeuillé l'Etat de Borno, le 15 février dans le village de Izge et le 18 février, dans la commune de Bama. Boko Haram utilise un discours religieux qui vise à opposer les musulmans et les chrétiens. Les autorités religieuses du Nigéria, qu'elles soient musulmanes ou chrétiennes, n'entrent heureusement pas dans cette logique de confrontation. La coexistence religieuse est une réalité dans ce pays composé majoritairement au nord de musulmans et au sud de chrétiens. Dans les faits, le nombre de victimes musulmanes de Boko Haram est particulièrement élevé. A cet égard, une étude récente menée par l'institut français de recherche en Afrique basé à Ibadan a estimé à 2.993 le nombre de victimes du conflit pour la période 2009-2012. En dehors des victimes identifiées comme membres de Boko Haram, entre 1.262 et 1.761 victimes seraient de confession musulmane, entre 466 et 965 de confession chrétienne. La France demeure déterminée à apporter son soutien aux autorités nigériennes dans leur recherche d'une solution nationale à cette menace terroriste engendrée sur leur territoire, tout en restant particulièrement vigilante au respect des droits de l'Homme et à la proportionnalité des moyens employés. Comme l'a déclaré le Président de la République à Abuja, le combat contre le terrorisme est aussi le nôtre.